ETAT DECLARATIF DE RISQUES - AGENTS CNRACL

HOPITAUX DE LUCHON - BAGNERES-DE-LUCHON (31)

DONNEES DECLARATIVES EN JOURS : Ces données exprimées en jours déclarés sont arrêtées au 01/03/2026.

Année	Maladie Ordinaire (MO)		Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)		Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)			Décès (DC)
	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Demi traitement	Plein traitement	Plein traitement	Temps partiel thérapeutique	Nombre d'accidents	Nombre
2022									
2023						234		8	0
2024						342		7	0
2025						495		11	0

non assuré sur l'exercice :

DONNEES EN SURVENANCE : Ces données financières sont rattachées à l'exercice de survenance du sinistre. Les montants indiqués comprennent les provisions règlementaires. Ces données sont arrêtées au 31/12/2025.

Année	Maladie Ordinaire (MO)	Longue Maladie/Longue Durée (LM/LD)	Maternité (MAT)	Accident du travail (AT)		Décès (DC)
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant frais médicaux	Montant
2022						
2023					11 359 €	0 €
2024					12 233 €	0 €
2025					4 868 €	0 €

non assuré sur l'exercice :

Information sur les arrêts déclarés

Année	Moyenne d'âge des agents absents	Durée moyenne des arrêts	Nombre d'arrêts
2022			
2023	52 ans	29 jours	8
2024	47 ans	49 jours	7
2025	49 ans	45 jours	11

non assuré sur l'exercice :

INFORMATIONS CONTRACTUELLES	2022	2023	2024	2025
Masse salariale assurée		3 851 452 €	4 121 659 €	3 851 452 €
Garanties assurées		AT(FM)-DC	AT(FM)-DC	AT(FM)-DC
Franchises		Sans franchise	Sans franchise	Sans franchise
Effectif		171	174	171

N ARR : N jours de franchise par arrêt
N ARR M : N jours de franchise par arrêt annulés à partir de M jours d'arrêt
N CUM : N jours cumulés sur 365 jours

Date, cachet et signature de la personne dûment habilitée au sein de la collectivité

Les présentes statistiques ont été élaborées à la demande du pouvoir adjudicateur dans le cadre de la consultation d'appel d'offres ou du marché public d'assurance statutaire.
Nous attirons l'attention sur le fait que ces statistiques ont été établies sur la base des déclarations effectuées par la collectivité à la date du 01/03/2026.
Compte tenu du délai de déclaration et de la requalification possible des arrêts, les statistiques de l'année 2025 et des années antérieures peuvent être incomplètes ou non définitives.
Ces données sont conformes à la règlementation en vigueur, répondent aux exigences habituelles des assureurs leur permettant d'analyser le risque à couvrir et prennent en compte les préconisations du guide des bonnes pratiques (juin 2008).
Les présentes informations n'ont de sens que si elles sont transmises aux candidats et exploitées dans leur globalité ; une transmission ou utilisation partielle de celles-ci pourrait conduire à une vision erronée de la sinistralité.